

## **BORDEREAU D'ACCORD DE TRANSFERT DE MATERIEL** (Annexe au contrat de partenariat)

**Cet accord de transfert de matériel s'inscrit dans le cadre du projet de recherche entre Destinataire et Expéditeur (préciser les références du contrat de partenariat).**

**La remise au Destinataire et l'utilisation du matériel biologique, des dérivés du matériel biologique et des informations associées, appartenant à l'Expéditeur, sont soumises aux conditions suivantes :**

- 1- Le matériel biologique, les dérivés du matériel biologique et les informations associées :
  - a. restent la propriété de l'Expéditeur,
  - b. sont utilisés aux seules fins de recherche décrites dans l'accord de collaboration, à l'exclusion de toute application commerciale,
  - c. ne sont pas distribués ou transmis à une tierce partie sans l'autorisation écrite et préalable de l'Expéditeur,
  - d. sont utilisés uniquement en accord avec les lois et la réglementation applicables à ce type de matériel et d'information,
  - e. sont utilisés exclusivement dans les locaux décrits dans l'accord de collaboration et par les personnels du Destinataire travaillant dans lesdits locaux, sous la responsabilité directe du Destinataire.
  
- 2- L'Expéditeur et le Destinataire se conforment mutuellement aux clauses de valorisation, de confidentialité et de publication définies dans le cadre du partenariat.

<b>Destinataire</b>	Nom et adresse de l'organisation	
	Nom et titre du responsable	
	Téléphone, Fax, Email	
<b>Expéditeur</b>	Nom et adresse de l'organisation	
	Nom et titre du responsable	
	Téléphone, fax, Email	
<b>Matériel biologique</b>	Nature	
	Quantité	
	Date de mise à disposition	
	Contenant utilisé	
	Mode de transport	
	Données de traçabilité	
	Informations/données communiquées	

**EXPEDITEUR**

Nom du responsable

Signature pour accord

Date

**DESTINATAIRE**

Nom du responsable

Signature pour accord

Date

Fait en deux exemplaires originaux.